

Le Petit Journal de Saint-Silvain



janvier 2015

Mairie de Saint-Silvain-Bellegarde

23190 Saint-Silvain-Bellegarde

Tél : 05 55 67 62 47 ; mairie.saint-silvain-bel@wanadoo.fr

Rédaction et mise en page : commission « information et affichage » du Conseil municipal

***Alain Bujadoux, Alain Grass, Isabelle Carton, Jean-Marie Bertrand,
Michèle Alouchy, Pascal Redon***

Le mot du Maire

En ce début de nouvelle année, le Conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2015.

Que cette année soit, pour vous et vos familles, pleine de bonheur, de santé et de prospérité. Qu'elle soit aussi, pour nous tous, marquée du sceau de la fraternité.

Depuis bientôt 10 mois, l'Equipe municipale nouvellement élue s'attache à assurer au mieux les services publics communaux, à faire avancer, efficacement et dans la concertation, les projets en cours (aménagement du bourg, chemin de Barenteix, chauffage de la salle polyvalente) et à contribuer activement au dynamisme économique de notre Commune, notamment en facilitant les nouvelles installations ou les extensions.

Pour les collectivités locales, d'importants changements s'annoncent en 2015. Soyez sûrs que la Municipalité de Saint-Silvain va y être particulièrement attentive.

A l'échelon départemental d'abord : pour la première fois, les dimanches 22 et 29 mars prochains, nous allons voter au sein du nouveau canton (élargi) d'Aubusson pour élire désormais un tandem – un homme et une femme - de conseillers départementaux (les ex-conseillers généraux). Chaque bulletin de vote comportera donc quatre noms : deux titulaires et deux suppléants, et il nous faudra mettre dans l'urne un bulletin complet sans panachage possible !

A l'échelon régional ensuite : en fin d'année, nous élirons les conseillers de notre nouvelle région, celle-ci regroupant, à compter du 1er janvier 2016, les actuelles régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

A l'échelon intercommunal enfin, sinon surtout : même si la loi n'est pas encore définitivement adoptée, il est probable que les actuelles Communautés de communes - les « Comcom », celle d'Auzances-Bellegarde pour nous – vont être appelées à se regrouper, et que leurs compétences seront renforcées. Pour cette réforme aux conséquences encore plus directes pour notre Commune, la Municipalité veillera tout spécialement à ce que les meilleurs choix soient faits dans l'intérêt de notre collectivité de Saint-Silvain, dans la concertation et la bonne information de tous.

Bonne année 2015 !

Alain BUJADOUX

Les coordonnées des conseillers

Prénom Nom	Fonction	Coordonnées
Alain BUJADOUX	Maire	3, La Font la Vialle - 23190 SAINT-SILVAIN-BELLE GARDE -Tél. : 05 55 67 28 15
Alain GRASS	1er adjoint	22, le Bourg - 23190 SAINT-SILVAIN-BELLE GARDE -Tél. : 05 55 67 62 74
Isabelle CARTON	2ème adjoint	15, Chez Aufaure - 23190 SAINT-SILVAIN-BELLE GARDE -Tél. : 05 55 67 35 37
Jean-Marie BERTRAND	3ème adjoint	6, Rimareix - 23190 SAINT-SILVAIN-BELLE GARDE – Tél. : 05 55 67 66 82
Julien MOURLON	Conseiller municipal	11, rue de la Marche - 23190 CHAMPAGNAT
Jacques GALLAND	Conseiller municipal	3, Flattard 23190 - SAINT-SILVAIN-BELLE GARDE
Michèle ALOUCHY	Conseillère municipale	10, Chez Taverne - 23190 SAINT-SILVAIN-BELLE GARDE
Pascal REDON	Conseiller municipal	1, le Faux 23190 - SAINT-SILVAIN-BELLE GARDE
Michèle TIXIER- GALLAND	Conseillère municipale	4, Buxerette - 23190 SAINT-SILVAIN-BELLE GARDE
Frédéric DUPLEIX	Conseiller municipal	6, Sannegrard - 23190 SAINT-SILVAIN-BELLE GARDE
Rodolphe MARTIN	Conseiller municipal	4, Les Bierges - 23190 SAINT-SILVAIN-BELLE GARDE

Au Conseil Municipal

Le Conseil municipal a tenu 4 réunions durant le second semestre 2014 : les 19 septembre, 31 octobre, 11 novembre et 12 décembre 2014. Les comptes rendus sont consultables sur le site Internet de la commune et à la mairie.

• Chemin de Chez Bardy aux Trois-Ponts

La concertation conduite avec les propriétaires riverains et les agriculteurs les plus directement concernés a abouti au consensus suivant sur la façon de terminer l'aménagement de ce chemin public :

- . de l'entrée du bois de Barenteix (fin du tronçon déjà aménagé) jusqu'au côté nord de la parcelle AT 28 (là où le chemin actuel se rapproche du bief) : élargissement et empierrement du chemin en suivant son tracé actuel ;
- . du côté nord de la parcelle AT 28 jusqu'au lampadaire situé aux abords du moulin (à la hauteur des parcelles AT 37 et AT 115) : déplacement du chemin – élargi et empierré - de l'autre côté de la haie (conservée) qui borde, au nord, son tracé actuel ;

. du lampadaire jusqu'à l'intersection avec la route départementale n° 9 : maintien du chemin en l'état, la circulation y étant limitée aux véhicules de moins de 6 tonnes et à une vitesse de 10 km/h.

Ce schéma d'aménagement a été retenu par le Conseil municipal. Il va faire l'objet d'une enquête publique en février et mars prochains.

- ***Vente d'un bien de section à M. François PINGUET***

Le Conseil municipal a donné son accord à la vente à M. François PINGUET d'un terrain appartenant à la section de commune de Sannegrand pour y installer une petite entreprise de terrassement. Une délibération a également été prise pour rendre ce terrain constructible.

S'agissant d'un bien de section, les électeurs de la section de commune de Sannegrand vont être prochainement consultés sur cette vente.

- ***Association communale de chasse (ACCA)***

Afin de maîtriser la dépense supportée par la Commune pour la prise en charge des frais d'électricité du bâtiment béton mis à la disposition de l'Association de chasse sur le terrain communal, le Conseil municipal a fixé les principes suivant, en concertation avec le bureau de l'Association :

. à compter du 1^{er} octobre 2014, prise en charge par la Commune des frais d'abonnement et des frais de consommation d'électricité dans la limite d'une consommation annuelle de 1.200 KW/h (soit 120 € au tarif applicable en septembre 2014) ;

. jusqu'en mars 2015, suivi mensuel de la consommation, puis bilan, conjoints entre la Commune et l'Association, et ensuite signature d'une convention entre le Maire et le Président de l'Association sur les bases précitées, le cas échéant ajustées en fonction du résultat du bilan.

Pour sa part, l'Association de chasse a, avec l'accord de la commune, renforcé l'isolation du bâtiment et changé son système de chauffage.

- ***Compteurs d'énergie***

Chacun des appartements communaux est désormais équipé d'un compteur individuel d'énergie indiquant la consommation de chauffage pour le logement (coût total de l'installation : 1.469,75 € T.T.C.).

- ***Travaux de voirie***

Les gros travaux prévus au budget 2014, d'un montant d'environ 19.000 € et subventionnés à hauteur d'environ 7.800 € (4.500 € de dotation de l'Etat pour l'équipement des territoires ruraux et 3.274 € du Fonds départemental d'aide à l'équipement des communes), ont été effectués :

. réfection de la route de Chez Barrat (12.720 T.T.C) ;

. réfection de la partie la plus dégradée de la route de Chez Marlière (5.420,74 T.T.C) ;

. accès à la maison VILLETELLE aux Barris (889,92 €T.T.C).

Par ailleurs des travaux urgents ont été demandés au SIVOM (effectués ou en attente de conditions climatiques adéquates) pour :

- . la route d'accès au Moulin du Faux (2.638, 80 € T.T.C.) ;
- . le chemin d'accès à la propriété de M. et Mme QUEMENEUR au Mont (1.074,00 € T.T.C.);
- . le remplacement d'une buse sous le chemin public de Chez Sauvannot ;
- . la pose d'un drain dans le virage de Rimareix d'en bas.

Le SIVOM a également procédé, comme chaque année, à l'entretien courant des chaussées des routes communales et à la taille d'automne des bas-côtés.

Enfin, des gravats provenant des travaux routiers réalisés récemment dans le bourg de Bellegarde ont été transportés par le SIVOM et épandus par Benoît BOURDERIONNET pour renforcer le chemin public de Chez Sauvannot.

• ***Equipement informatique***

Le secrétariat de la mairie a été équipé d'un nouvel ordinateur (1.137 € T.T.C.) et d'une nouvelle version du logiciel MAGNUS (1.068 € T.T.C.) utilisé pour la gestion financière et comptable, notamment les échanges, désormais dématérialisés, avec la trésorerie.

• ***Ancienne décharge de Bellegarde***

Le site de l'ancienne décharge, fermée par arrêté préfectoral du 26 mai 2014, dont la Commune de Bellegarde est propriétaire sur la Commune de Saint-Silvain, est en cours de réhabilitation (récupération des objets non inertes et des ferrailles, nivellement de la plateforme).

Les analyses d'eau effectuées dans le ruisseau situé en contre-bas n'ont pas révélé de pollution. Le conseil municipal émet un avis favorable sur la mise en place des servitudes d'utilité publique pour continuer à surveiller le site et, le cas échéant, en restreindre les usages futurs.

• ***Etude d'aménagement du Bourg***

Cette étude, lancée en avril 2013 et cofinancée (5.000 €) par la Commune et le Département, est désormais achevée. Elle s'est conclue par des propositions d'aménagement pour les places de la mairie et de l'église, pour le parvis du presbytère et les alentours de la salle polyvalente, ainsi que pour la place du cimetière et la fontaine Saint-Silvain.

Les « fiches actions » qui détaillent ces propositions sont consultables sur le site Internet de la Commune et à la mairie.

A la suite du dernier comité de pilotage, tenu le 24 octobre avec les services de l'Etat, du Département, du Pays Combraille en Marche et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de la Creuse, une présentation a été faite au Conseil municipal, le 31 octobre, par Mme Charline Maignan, paysagiste, qui a réalisé l'étude.

Le quatrième atelier, ouvert à tous les habitants, a eu lieu le 28 novembre sur le thème de la maîtrise du stationnement autour de la Mairie et de l'église.

Les propositions d'aménagement faites dans le cadre de cette étude aideront le Conseil municipal à préparer et à décider les projets d'aménagement à venir.

- ***Circulation réglementée pour les poids lourds***

Pour éviter les dégradations de la chaussée causées par les poids lourds sur le dos-d'âne du carrefour du cimetière, un arrêté du Maire interdit désormais la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes, autres que les engins agricoles, sur la portion de la voie communale n° 112 (Chez Aufaure-le bourg) comprise entre le carrefour avec la route départementale n° 9 (Bellegarde-La Villetelle) et celui du cimetière.

Cette interdiction, dans le sens de la montée vers le bourg, est signalée par un panneau installé au carrefour avec la route départementale.

- ***Déneigement***

A l'issue d'une mise en concurrence, le Conseil municipal a chargé le SIVOM d'assurer le déneigement des voies communales durant la saison hivernale 2014-2015.

Pour sa part, le Département a malheureusement décidé de mettre un terme à la convention par laquelle, de longue date, la Commune de Saint-Silvain et le Département coordonnaient et mutualisaient leurs moyens pour le déneigement, sur le territoire de la Commune, des réseaux routiers communal et départemental : le camion ou le tracteur intervenant pour la Commune déneigeait aussi les voies départementales qu'il empruntait, moyennant un remboursement du Département à la Commune.

- ***Chauffage de la salle polyvalente***

Mandaté par la précédente municipalité, le bureau d'études BEMP d'Aubusson a rendu ses conclusions en juillet sur les dysfonctionnements et le remplacement de l'installation de ventilation et de chauffage de la salle polyvalente.

Etant donné le montant de la dépense préconisée – entre 26.000 € et 50.500 € -, l'avis d'un expert du Syndicat des énergies de la Creuse (SDEC) a été sollicité, ainsi que des devis de fournisseurs possibles. Un complément d'expertise a aussi été demandé au bureau d'études BEMP. Par ailleurs, des demandes de subvention ont été adressées aux différentes autorités publiques susceptibles d'apporter un soutien financier à la Commune pour le remplacement total ou partiel de l'installation existante, qui date de la construction de la salle, il y a vingt ans.

Dans l'immédiat, le chauffage et la ventilation fonctionnent, et les démarches se poursuivent pour disposer d'un diagnostic le plus éclairé possible et prendre, dans les prochaines semaines, les décisions les plus pertinentes.

- ***Changement d'horaire de M. Sébastien CARTON, employé communal***

Employé par les deux communes de Saint-Silvain et de Mautès, à raison d'un mi-temps (cinq demi-journées) dans chacune, M. Sébastien CARTON travaille désormais le mardi (matin et après-midi), au lieu du lundi, pour la commune de Saint-Silvain, à la demande de la Mairie de Mautès. Ses autres créneaux horaires pour la Commune de Saint-Silvain sont inchangés : le jeudi après-midi et le vendredi (matin et après-midi).

Au C.C.A.S.

Les membres du comité communal d'action sociale (C.C.A.S.) se sont réunis le 19 novembre dernier pour convenir de la formule à proposer à nos aînés pour les fêtes de fin d'année 2014.

Il a été décidé de leur laisser le choix entre le traditionnel colis de Noël ou un repas gastronomique au restaurant La Vallée Gourmande. Ainsi 25 colis et 8 repas ont été distribués par le Conseil municipal les 20 et 21 décembre.

Travaux coordonnés entre la Communauté de communes Auzances-Bellegarde et la Commune de Saint-Silvain

Notamment pour se mettre en conformité avec la loi sur le handicap en rendant les locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), la Communauté de communes, compétente pour tout ce qui concerne l'école, projette de réaliser les travaux suivants dans les immeubles que la Commune de Saint-Silvain met à sa disposition pour l'école :

- . suppression des marches de l'entrée de l'école (porte d'entrée de l'aile *sud* du bâtiment communal) et création, devant le bâtiment, d'une rampe ou d'une plateforme permettant un accès de plain-pied ;
- . aménagement, pour l'école, de l'actuel WC de la Mairie en WC accessible aux personnes à mobilité réduite, avec suppression des marches de l'entrée de l'aile *nord* du bâtiment communal et prolongement, jusqu'à cette entrée, de la rampe ou la plateforme précitée ;
- . consolidation et isolation du plancher de la salle de classe, avec installation de piliers dans le préau situé sous la salle et abaissement du plafond.

Ces travaux intercommunaux seront mis à profit par la Commune pour rendre également accessible aux personnes à mobilité réduite l'entrée de la Mairie (porte d'entrée centrale du bâtiment communal), dont les marches actuelles seront supprimées et l'accès se fera de plain-pied par la rampe ou la plateforme précitée. Pour sa part, la salle des associations sera rendue accessible de plain-pied par les aménagements prévus pour le WC de l'école.

Nouvelle compétence pour la Communauté de communes Auzances-Bellegarde

Le Conseil municipal a approuvé le transfert à la Communauté de communes de la compétence, jusqu'à présent du ressort des communes, en matière numérique.

Ce domaine, intitulé « Aménagement espace intercommunal », recouvre les actions tendant à favoriser l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sur le territoire de l'intercommunalité, notamment par des études et des opérations de développement portant sur les dessertes de nos communes par les réseaux à haut et très haut débit.

Vie de l'école

Les effectifs et l'organisation de la rentrée 2014

- Mme Hélène JOSEPH (Saint-Silvain) : 5 CM2 + 12 CM1 = 17
- Mme Sabrina SAISON : 11 CE2 + 10 CE1 = 21
- Mme Nathalie de LAGUERENNE : 10 CP + 6 GS = 16
- Mme Monique FARIN : 10 MS + 8 PS + 1 TPS = 19 (+ 3 TPS en janvier = 22)
- Total : 73 (76)

Mme Sabrina SAINSON exerce à temps partiel (50 %). Mme Maud COUVE la remplace le lundi, le mardi et un mercredi sur deux.

Mme Monique FARIN est à 80 %. Mme Céline BONNERAT la remplace le jeudi (depuis octobre) et un mercredi sur quatre.

Mme Amandine BERTHAUD est AVS dans la classe de Mme Sabrina SAINSON, et Mme Virginie KOBAL est EVS/AVS à Saint-Silvain.

Mmes Isabelle PRUGNAUD et Catherine TOURAILLE sont ATSEM. Mme Françoise GALLAND-DESMICHEL est cantinière, et Mme Marie-Christine PETIT est femme de ménage. Elles s'occupent de la garderie, des transports et du temps périscolaire.

A Saint-Silvain, Mme Estelle CHAULET s'occupe du ménage. Elle anime le temps périscolaire avec Mme Marie-Christine PETIT.

Restaurant scolaire



Françoise GALLAND-DESMICHEL a pris possession du nouveau restaurant scolaire où elle accueille chaque jour environ 70 enfants des écoles de Bellegarde et Saint-Silvain.

Le changement de cantine était devenu urgent en raison de normes réglementaires de solidité, d'hygiène, de sécurité alimentaire et d'accessibilité.

Pour son plus grand bonheur, Françoise exerce son métier avec tout le matériel et l'espace nécessaires. Elle se fait appeler cantinière, mais sa mission n'est pas que la préparation des repas : il lui faut aussi établir les menus, commander et réceptionner les produits, gérer les stocks, servir les élèves, faire la vaisselle et le ménage..., sans oublier la surveillance des restes dans les assiettes.

Succès garanti pour les lasagnes, hachis Parmentier, fondu frites ou potage. Oublié le congelé ! Tout est fait maison, Françoise insiste sur ce point.

Pour autant, de temps en temps, les épinards en béchamel ou les quenelles, qui sont nettement moins appréciés, sont servis pour diversifier le goût de nos chères têtes blondes. Que dire du chou vinaigrette ? Il a été servi une seule fois, notre cantinière n'ayant pas renouvelé en accord avec les enfants.

Trois autres dames participent au service et aident les 16 tout-petits (3-4 ans). Après une heure de repas, les enfants doivent regrouper la vaisselle en bout de table, laissant Françoise savourer un peu de silence.

Quand on demande aux enfants de 6^{ème} ce qu'ils regrettent du primaire, le mot « cantine » revient très, très, souvent !

Excellente continuation, Françoise, et merci !



Temps périscolaire

En application de la réforme des rythmes scolaires, les enfants de l'école de Saint-Silvain bénéficient, depuis septembre dernier, d'un temps de pause de 15H45 à 16H30, encadré par Mmes Marie-Christine PETIT et Estelle CHAULET. Les activités qui leur sont proposées sont très variées, et soumises à la météo : jeux collectifs, pétanque, foot, athlétisme, herbier, dessins au pochoir, jeux de cartes, bougeoirs, cartes de vœux à joindre aux colis des aînés... En prévision : danses de country et madison. Ces activités peuvent être pratiquées grâce aux dons d'objets, notamment de jeux. Les enfants en remercient les donateurs.



Informations Pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi et jeudi de 13h30 à 17h ; samedi de 9h à 12h.

Tél : 05.55.67.62.47

Email : mairie.saint-silvain-bel@wanadoo.fr

Site internet : www.saintsilvainbellegarde.fr

A votre disposition en Mairie :

- affichage municipal réglementaire ;
- registre des comptes rendus de réunion du Conseil municipal ;
- registre des délibérations du Conseil municipal ;
- cahier pour noter vos remarques et attentes ;
- point public multimédia gratuit, accessible aux heures d'ouverture de la Mairie.

A votre disposition sur le site Internet municipal :

- convocations et comptes rendus des réunions du conseil municipal ;
- tableau d'affichage électronique (y sont mises en ligne les informations affichées à l'entrée de la mairie) ;
- informations pratiques et documents utiles ;
- actualités régulièrement mises à jour ;
- programme des manifestations culturelles, sportives, associatives, etc. ;
- cartes et fiches sur les sentiers de randonnée ;
- conditions de location de la salle polyvalente.

Sonnerie du glas

La municipalité est à la disposition des familles qui le souhaitent pour faire sonner le glas par les cloches de l'église lorsqu'un décès survient. Il suffit de le lui demander en appelant le secrétariat de la Mairie, le Maire ou l'un des adjoints, qui feront le nécessaire dès que possible.

En revanche, la municipalité ne s'estime pas autorisée à sonner le glas de sa propre initiative. Tout comme la forme et l'organisation des obsèques, ce choix ne saurait relever que de la liberté de chacun ou de ses proches.

Numéros de téléphones à connaître :

Médecin de garde : 05 55 41 82 02

Appel d'urgence : 112

Pharmacie de garde : 3237

La Gendarmerie : 05 55 67 65 03

Horaires d'ouverture de la déchetterie d'Auzances :

- du 1er octobre au 31 mars : du mardi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h ; samedi : 9h-17h ;
- du 1er avril au 30 septembre : du mardi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h ; samedi : 9h-17h30.

(Se munir d'un justificatif de domicile)

Ramassage des objets encombrants : le *jeudi 15 janvier 2015* sur la Commune de Saint-Silvain.

Ces encombrants devront être déposés, au plus tard, le mercredi soir 14 janvier ***au pied des conteneurs à ordures*** (mais pas dans les « points propres », qui sont uniquement destinés au tri sélectif).

En cas de fortes intempéries, le ramassage pourra être reporté au mardi suivant 20 janvier.

La collecte des objets encombrants, comme son nom l'indique, consiste à ramasser les objets volumineux ne pouvant être transportés dans les véhicules des particuliers. Par exemple : matelas, gros électroménagers, vieux meubles, ferrailles, etc. En revanche, pas question de transformer le bord des voies publiques en « vide grenier »

Donc, attention : ni les gravats de démolition, ni les cartons pleins éventrés, ni les vitres brisées, ni les papiers volants, ni les autres tout petits objets déposés en vrac à même le sol ne seront ramassés.

Merci de votre compréhension.

Point de collecte des vêtements : rue du Château à Bellegarde-en-Marche.

DECHETTERIE

La déchetterie située Route de Mainsat à Auzances appartient aux Ets TROCELLIER. Le SIVOM a un contrat avec cette entreprise afin de permettre aux habitants du territoire d'y avoir un accès gratuit sur présentation d'un justificatif de domicile. L'accès reste payant pour les professionnels (artisans, commerçants et industriels).

Horaires d'hiver

(du 1^{er} octobre au 31 mars)

Du mardi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

Le samedi : 9h à 17h

Horaires d'été

(du 1^{er} avril au 30 septembre)

Du mardi au vendredi : 9h-12h/14h-18h

Le samedi : 9h à 17h30

Fermée lundi, dimanche et jours fériés

DECHETS ACCEPTES



Etat-Civil et nouvel arrivant

Naissances :

- Timéo BOURDERIONNET de la Pradelle, le 7 octobre 2014.

Bienvenue au bébé et félicitations aux parents !

Mariages :

- Bélinda GRASS et Antoine JACQUIER du bourg, le 16 août 2014 ;
- Françoise GALLAND et Jacques DESMICHEL de Flattard, le 16 août 2014.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !

Nouvel arrivant :

- Ludovic THOMAS au bourg.

Tous nos vœux de bienvenue !

Décès :

- Aimé CHENEBY de Chez Livet, le 21 octobre 2014 ;
- René FOURNET de Chez Sauvannot, le 8 décembre 2014 ;
- Irène VAN IPENBURG des Trois-Ponts, le 9 décembre 2014.

Toute notre sympathie aux familles.

Des nouvelles de nos doyens

Entretien avec Mme Odette BRUNET



Née le 21 juin 1923 au bourg de Saint-Silvain, d'Estelle et Philémon GALLAND, Odette est la doyenne de notre commune. Fille unique et très proche de sa maman, elle connut Mme LUQUET et M. LATRIGE à l'école de Saint-Silvain jusqu'au certificat d'études. Elle reconnaît avoir été très gâtée par ses parents et son parrain Octave GALLAND.

Et c'est le 28 octobre 1947 qu'elle devint Odette BRUNET, mariée par Eugène MARTIN, Maire de l'époque.

Odette et Marcel se sont lancés dans l'agriculture avec 12 hectares et une vingtaine de bêtes. Elle se souvient des travaux dans les champs, de la traite des vaches pour livrer lait, fromage blanc et beurre à Bellegarde. Elle a bien connu le travail avec les bœufs. L'arrivée du tracteur a été un grand soulagement, pour elle, bien sûr, mais pour les femmes en général ; il fallait cependant se rendre, toutes les semaines, à la pêcherie pour laver le linge.

Elle se souvient des trois cafés dans le bourg : chez Mmes DANCHAUD, DELARBRE et COLAS, et des dancings : « chez Fernande PUYDEBOIS ou, sur un parquet, rue des Fossés à Bellegarde, chez JANICAUD au Faux ou chez Eulalie DANCHAUD du bourg... » et, dans son regard, on peut imaginer la bonne ambiance !

Odette a connu les trois générations sous le même toit, les foires à Bellegarde, la boucherie d'Antoine CHEVALIER, l'épicerie de Mme COLAS ou le camion de M. ANDRIVON, le vin acheté à M. CHERMARTIN, le docteur DUCHEIX, la sage-femme, Mme LOYNET, les facteurs MM. MAILLOT et VEYSSET (baptisé « file vite »), Mme MATHIVET, la couturière, MM. LOYNET, ANTONY et MALTERRE, les coiffeurs, mais c'était Papa qui lui coupait les cheveux...

De la guerre, Odette se souvient des restrictions alimentaires et du passage des allemands..., mélange de peur et de curiosité.

A la question : « quel est le plus beau progrès ? », très rapidement, Odette raconte le raccordement de Saint-Silvain à l'eau ! Plus besoin d'aller à la fontaine, quel bonheur !

Depuis quelques années, Odette est à la maison de retraite de Bellegarde, mais il est sûr que ses pensées vont souvent à Saint-Silvain, elle pour qui Montluçon est son plus long voyage.

Mme BRUNET, nous sommes fiers que notre doyenne soit née à Saint-Silvain ; merci de nous avoir transmis vos souvenirs.

Entretien avec M. Jean SURAUD



Né le 19 janvier 1919 à Pigerolle, commune de Pontcharraud, Jean-Marius SURAUD, plus connu sous le nom de Lulu, est le doyen de notre commune.

Scolarisé à l'école de Poncharraud jusqu'au certificat d'études, obtenu en 1932, M. SURAUD a continué ses études au LMB de Felletin, section peintre en bâtiments, et exercé ce métier avec son père jusqu'en 1938, en partant à vélo au Mont-Dore faire des rénovations d'hôtel.

Après son service militaire, - un an à Versailles, au 503^{ème} Régiment de chars de combat, et un an au 512^{ème} Régiment de chars lourds à Châlons-sur-Marne -, M. SURAUD fut libéré en août 1940.

Il épousa Mlle Andrée POUDELET le 15 février 1941 et, de cette union, sont nées Christiane en 1942 et Maryse en 1950.

C'est en 1949, que M. et Mme SURAUD se sont installés sur une exploitation agricole située à La Font la Vialle, et ils ont donc vécu 49 ans dans notre commune.

Porte-drapeau durant 25 ans au sein de la section des Anciens Combattants de Bellegarde-Saint-Silvain, Jean a également le diplôme du Combattant.

Pouvons-nous imaginer les bons moments passés en compagnie de ses copains : Henri PASSAVY, Marcel BRUNET ou encore l'abbé VINSANDON ?

A la question, « quel est le plus beau progrès », Jean s'étonne encore de l'évolution des moyens de transports, sans oublier les outils agricoles, lui qui a débuté avec les bœufs, ensuite les chevaux et la magie du tracteur !

Pour autant passionné de vélo, M. SURAUD pédalait régulièrement jusqu'à ses 86 ans en faisant la boucle La Villeneuve, Naléchard, Mautes, Lupersat, les Trois-Ponts et La Font la Vialle...

Depuis le décès de son épouse, il y a une dizaine d'années, Lulu vit chez sa fille à Saint-Oradoux-près-Crocq, et il est encore possible de le voir au volant de sa C3 pour se rendre chez son autre fille à Guéret, les jours de foire à Giat, pour une sortie à Crocq ou un petit tour à Poncharraud, permis de conduire en poche depuis 75 ans !

Bien sûr, il revient à Saint-Silvain, non seulement pour voter, mais aussi pour fêter son anniversaire à la Vallée Gourmande.

Merci M. SURAUD pour cet entretien plein d'émotions !

Les temps forts de la Commune

▪ *Fête des écoles le 4 juillet*

Les élèves des écoles de Bellegarde et de Saint-Silvain ont présenté un spectacle de chants, théâtre et danses aux familles et amis. L'association des p'tits loups a proposé un barbecue afin de prolonger la soirée dans une ambiance très sympathique. Les enfants du CM2 ont fait pleurer leur maîtresse en lui dédiant un poème très touchant, quelques larmes ont coulé...

▪ *Course de côte des 26 et 27 juillet*



La 16ème édition fut un succès avec soixante-cinq pilotes au compteur, un très beau plateau et la victoire de Serge Thomas, en 45 secondes 99 centièmes, qui détient ainsi le meilleur chrono du circuit de la Tardes.

Nous n'oublions pas l'accident de Fabrice, avec, fort heureusement, plus de peur que de mal. Nous le reverrons probablement pour la 17ème édition en tant que spectateur.

Après beaucoup d'émotion, nous avons tous passé un très beau week-end. Nous remercions tous nos bénévoles, les riverains, les municipalités et nos sponsors, sans qui rien ne pourrait avoir lieu.

Une petite question à Monsieur le Maire : on compte sur vous, cette année, pour une petite « démo » de drift ?



▪ ***Procession à la Fontaine du bon Saint Silvain***

Le pèlerinage à la fontaine a eu lieu le 20 septembre et a été suivi d'une messe célébrée dans l'église de Saint-Silvain.

▪ ***Repas communal du 21 septembre***

Le dimanche 21 septembre, s'est tenu à la salle polyvalente le banquet communal de la Saint-Silvain. Plus de 60 personnes y ont pris part dans une atmosphère chaleureuse et ont prolongé l'après-midi par diverses activités pour petits et grands !



▪ ***Pot-au-feu du 25 octobre***

C'est pour la 17^{ème} année consécutive que l'équipe de l'association Silvia a organisé sa soirée Pot-au-feu le 25 octobre. L'après-midi, les bénévoles se sont activés chacun à leur poste (table, déco, épluchage des légumes, cuisson du pot-au-feu, conception du buffet de desserts maison) pour offrir à tous les participants une agréable soirée.

Même si la participation a été un peu moindre cette fois-ci, chacun a pu apprécier le repas et l'animation musicale de l'orchestre de Jean-Pierre COUSTEIX dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 28 novembre 2015, pour une prochaine soirée !



▪ **Cérémonie du 11 novembre**

Lors de la célébration du 11 novembre, les enfants ont déposé une gerbe devant le monument aux morts. Cette cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur dans la salle des associations.



▪ **Rosetta : Saint-Silvain contribue à l'exploit !**



Savez-vous que Rosetta fonctionne avec 5 codeurs optiques fabriqués par l'entreprise Codechamp à Champagnat, mais aussi dans son atelier de Saint-Silvain ?

Ces 5 codeurs installés sur la sonde européenne Rosetta lui servent à pointer son antenne vers la terre (2 codeurs), pour communiquer avec les équipes de l'Agence spatiale européenne (ESA), et à orienter vers le soleil les panneaux de ses générateurs électriques (2 autres codeurs).

C'est dire l'excellence reconnue de ces équipements vitaux pour la sonde, aussi ultra précis qu'ultra robustes, construits il y a plus de dix ans à l'ombre de notre église et face à la vallée de la Tardes.

Un cinquième codeur équipe l'instrument Midas permettant à Rosetta, à plus de 511 millions de km de nous, l'analyse micro-structurale et statistique des particules de poussières de la Comète 67P/Tchourioumov-Guérassimenko sur laquelle l'atterrisseur Philae, largué par Rosetta, s'est posé le mercredi 12 novembre 2014 à 15h34.

Un codeur optique permet de mesurer la position angulaire d'un objet par rapport à un axe.

Actions collectives

Quelques travaux pourraient être réalisés grâce au bénévolat. Merci par avance aux volontaires !

Il suffit de s'inscrire au secrétariat de la Mairie, pour les travaux suivants :

- le traitement de certaines boiseries de l'Eglise ;
- la remise en état de la fontaine de Chez Bardy ;
- le débroussaillage d'un chemin public du Chassain.

Annonce

A louer : Appartement F3, libre immédiatement.

Surface habitable : 80 m²

Loyer sans les charges : 362,44 euros par mois

Renseignements auprès de la Mairie de Saint-Silvain-Bellegarde : 05 55 67 62 47, les lundi et jeudi de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 ; par courriel : mairie.saint-silvain-bel@wanadoo.fr

Si vous souhaitez recevoir les prochains numéros du Petit journal de Saint-Silvain par mail au lieu du support papier, merci de retourner le coupon-réponse ci-dessous à la Mairie, après l'avoir rempli.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE POSTALE :

E-MAIL :